

LISTE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL
du 19 mars 2024

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

APPROBATION :

- Approbation de l'ordre du jour du Conseil Syndical du 19/03/2024
- Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 28/03/2023
- Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 29/02/2024

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

2024-02-01 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Approuvée à l'unanimité.

2024-02-02 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Approuvée à l'unanimité.

2024-02-03 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Approuvée à l'unanimité.

2024-02-04 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Approuvée à l'unanimité.

1, Square Emile Richerd -
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02- 01 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Les écritures comptables du Syndicat et celles du Trésor Public étant identiques, il convient de délibérer et d'approuver le compte de gestion 2023 établi par le Trésorier Principal.

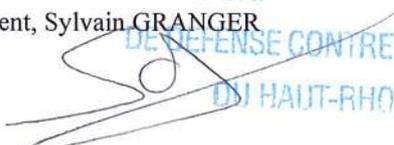
Un extrait du compte de gestion 2023 est joint en **annexe n°1**.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER


SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHONE

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL





Annexe n°1

IDENTIFIANT BUDGET 81100
 N° de SIRET 20007920000016

SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE
 BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
 EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ à
 La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
 M Didier ROSTAIG
 Mme CELINE BERNARD
 M FREDERIC SOMME

AVANT EXERCICE AU COURS DE LA GESTION
 DU 01/01/2023 AU 31/08/2023
 DU 01/09/2023 AU 31/01/2024
 DU 01/02/2024 AU 06/02/2024

Population 10505
 Nomenclature M57
 Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	Etat I-3	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
2.1 Bilan Actif		
2.2 Bilan Passif		
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	9
4 Compte de résultat	Etat I-4	11
5 Annexe	Etat I-5	13
2EME PARTIE : Exécution pour compte de tiers	Etat II-1	14
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	16
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	17
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	18
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	19
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	Etat III-1	23
1 Balance des comptes	Etat III-1	27
		28

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Depenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	475 980,00	364 429,89	8 149,77	356 280,12	119 699,88
012	3 900,00	10 984,72		10 984,72	3 900,00
65	11 120,00	1 082,36	100,00	982,36	135,28
66	1 500,00				517,64
68	7 400,00				7 400,00
TOTAL	499 900,00	376 496,97	8 249,77	368 247,20	131 652,80
042		6 590,10		6 590,10	-6 590,10
TOTAL		6 590,10		6 590,10	-6 590,10
TOTAL GENERAL	499 900,00	383 087,07	8 249,77	374 837,30	125 062,70

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	9 550,00				9 550,00
SOUS-TOTAL	9 550,00				9 550,00
TOTAL	9 550,00				9 550,00
TOTAL GENERAL	9 550,00				9 550,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2815731	Matériel roulant	6 590,10		6 590,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 590,10		6 590,10
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 590,10		6 590,10
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 590,10		6 590,10

1, Square Emile Richerd –
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02- 02 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 non assujetti à la TVA (nomenclature M57)

Le Président présente le compte administratif de l'exercice 2023, dont l'extrait figure en **annexe n°2**, tel que décrit dans la note de présentation pour l'approbation des comptes 2023 **annexe n°3**.

Le compte administratif est conforme au compte de gestion.

Le Président ne prend pas part au vote, et nomme un Président de séance pour le vote du compte administratif. La Présidence est confiée pour le vote de cette délibération au 1^{er} vice-Président Monsieur PERRIER Christophe. Le Président sort de la salle. Le vice-Président propose d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER


SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHONE

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL



Syndicat mixte : SYNDICAT RHONE (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20007920000016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de LA TOUR DU PIN

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT DU RHONE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET

II
A

	DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement		A	G
	374 837,30		517 493,66	
	Section d'investissement		B	H
	0,00		6 590,10	
	+		+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		C	I
	0,00	(si déficit)	161 802,53	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)		D	J
	0,00	(si déficit)	2 142,73	(si excédent)
	=		=	

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	374 837,30	= G + H + I + J	688 029,02
---	-----------------	------------	-----------------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		E	K
	0,00		0,00	
	Section d'investissement		F	L
	0,00		0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E + F	= K + L
	0,00		0,00	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		= A + C + E	374 837,30	= G + I + K	679 296,19
	Section d'investissement		= B + D + F	0,00	= H + J + L	8 732,83
	TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F	374 837,30	= G + H + I + J + K + L	688 029,02

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

III - ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	499 900,00	312 602,30	62 235,00	0,00	125 062,70	0,00	374 837,30
011	Charges à caractère général (4)	475 980,00	294 045,12	62 235,00	0,00	119 699,88	0,00	356 280,12
60612	Energie - Electricité	240 000,00	128 433,57	50 500,00	0,00	61 066,43	0,00	178 933,57
60632	Fournitures de petit équipement	130,00	4 156,47	0,00	0,00	-4 026,47	0,00	4 156,47
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 508,00	0,00	0,00	-2 508,00	0,00	2 508,00
615231	Entretien, réparations voiries	187 300,00	127 539,38	11 735,00	0,00	48 025,62	0,00	139 274,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	84,24	0,00	0,00	165,76	0,00	84,24
6156	Maintenance	0,00	6 271,30	0,00	0,00	-6 271,30	0,00	6 271,30
6161	Multirisques	3 500,00	3 276,34	0,00	0,00	223,66	0,00	3 276,34
617	Etudes et recherches	40 050,00	16 368,00	0,00	0,00	23 682,00	0,00	16 368,00
6188	Autres frais divers	500,00	336,00	0,00	0,00	164,00	0,00	336,00
62268	Autres honoraires, conseils	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	3 850,68	0,00	0,00	-3 850,68	0,00	3 850,68
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	300,00	334,00	0,00	0,00	-34,00	0,00	334,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	887,14	0,00	0,00	112,86	0,00	887,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	11 120,00	10 984,72	0,00	0,00	135,28	0,00	10 984,72
65311	Indemnités de fonction	11 000,00	10 541,86	0,00	0,00	458,14	0,00	10 541,86
65313	Coûts de retraite	0,00	442,86	0,00	0,00	-442,86	0,00	442,86
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
65888	Autres	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	491 000,00	305 029,84	62 235,00	0,00	123 735,16	0,00	367 264,84
66	Charges financières	1 500,00	982,36	0,00	0,00	517,64	0,00	982,36
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	982,36	0,00	0,00	517,64	0,00	982,36

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	1 500,00	982,36	0,00	0,00	517,64		982,36
	Total des dépenses réelles	492 500,00	306 012,20	62 235,00	0,00	124 252,80	0,00	368 247,20
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 400,00	6 590,10			809,90		6 590,10
6811	Dot. amort. immos. incorporelles	7 400,00	6 590,10			809,90		6 590,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	7 400,00	6 590,10			809,90		6 590,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	338 097,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	336 600,00	389 793,30	120 000,00	0,00	-173 193,30
744	FCTVA	0,00	198 658,91	0,00	0,00	-198 658,91
74751	Participation GFP de rattachement	101 062,00	101 062,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	28 938,00	28 938,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
747888	Autres	185 600,00	61 134,39	120 000,00	0,00	4 465,61
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 497,47	7 700,36	0,00	0,00	-6 202,89
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 494,00	7 698,50	0,00	0,00	-6 204,50
75888	Autres	3,47	1,86	0,00	0,00	1,61
	Total des recettes de gestion des services	338 097,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	338 097,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - CA - 2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non litrées.
- (3) Crédits sans emplois = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destinés à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	7 950,00	0,00	0,00	7 950,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 = RF 042).

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - CA - 2023

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR M-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	7 407,27	6 590,10	0,00	817,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7,27	0,00	0,00	7,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	7,27	0,00	0,00	7,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7,27	0,00	0,00	7,27
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	7,27	0,00	0,00	7,27
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 400,00	6 590,10	0,00	809,90
2815731	Matériel roulant	7 000,00	6 590,10	0,00	409,90
28188	Autres immo. corporelles	400,00	0,00	0,00	400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	7 400,00	6 590,10	0,00	809,90

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (PI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**NOTE DE PRESENTATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Hôtel de Ville—1 Square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel : 04.74.33.87.07

Le compte administratif (CA) 2023 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par le syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le CA doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes du syndicat à la clôture de l'exercice budgétaire.

Cette note a pour but de présenter l'exécution financière de l'année 2023 pour le budget du syndicat. Il s'agit de se prononcer sur les résultats de clôture de l'exercice qui concernent l'exécution du budget 2023.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DU SYDCEHR

L'exécution budgétaire de compte administratif 2023 se présente comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	374 837,30	D	517 493,66
	Section d'investissement	B	0,00	H	8 590,10
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	161 802,63
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	2 142,73
		+		+	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	374 837,30	= G + H + I + J	688 029,02
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	374 837,30	= G + I + K	679 296,19
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	8 732,83
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	374 837,30	= G + H + I + J + K + L	688 029,02

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 374 837.30 €, soit une exécution d'environ 75 % par rapport à la prévision.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 517 493.66 €.

Le résultat de fonctionnement du budget est de 142 656.36 €.

1- Les dépenses de fonctionnement

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (RAP + DM + RAN N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	499 900,00	312 602,30	62 235,00	0,00	125 062,70	0,00	374 837,30
011	Charges à caractère général (3)	475 980,00	294 045,12	62 235,00	0,00	119 669,88	0,00	356 280,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RBA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (sauf 6586) (3)	11 120,00	10 984,72	0,00	0,00	135,28	0,00	10 984,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	491 000,00	305 029,84	62 235,00	0,00	123 735,16	0,00	367 264,84
66	Charges financières	1 500,00	982,36	0,00	0,00	517,64		982,36
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	1 500,00	982,36	0,00	0,00	517,64		982,36
	Total des dépenses réelles	492 500,00	306 012,20	62 235,00	0,00	124 252,80	0,00	368 247,20
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 400,00	6 590,10			809,90		6 590,10
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	7 400,00	6 590,10			809,90		6 590,10
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	499 900,00	312 602,30	62 235,00	0,00	125 062,70	0,00	374 837,30

- 011- Les charges à caractère général : 356 280.12 €

Il s'agit du premier poste de dépenses de la section de fonctionnement en 2023. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges telles que l'électricité, la fourniture du petit équipement, la gestion des ouvrages, la prestation de service, contrôle et maintenance, les assurances, les honoraires, la rémunération secrétariat, les frais de réception et les frais de télécommunication.

Ce chapitre a augmenté de 108 % par rapport au réalisé de 2022 et représente 95 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. L'enveloppe a été utilisée à 75 % du prévisionnel.

Les charges de personnel correspondant à l'indemnité secrétariat dont cotisations CSG et CRDS sont inscrites à ce chapitre depuis la nomenclature M57 applicable pour le syndicat au 01/01/2023.

- 65- Autres charges de gestions courantes : 10 984.72 €

Les charges comprennent l'indemnité élus et les cotisations Ircantec, CSG et CRDS.

L'enveloppe utilisée représente plus de 99 % du prévisionnel. Les charges sont similaires à l'année précédente.

- 66- Les charges financières : 982.36 €

Les charges financières correspondent aux frais des intérêts de la ligne de trésorerie contractée pour palier au versement des participations de la CNR sur les factures de fonctionnement en N+1. Malgré une utilisation moindre de la ligne de trésorerie par rapport à l'année précédente, les charges sont similaires en raison de l'augmentation du taux Euribor. Ce chapitre a été utilisé à 65 % du prévisionnel.

- 68- Dotations aux amortissements : 6 590.10 €

Il s'agit de la régularisation de l'amortissement des biens du syndicat correspondant au matériel du syndicat (remorque, bateau, moteur, dispositif vannes). Ce chapitre a été utilisé à 89 % du prévisionnel.

2- Les recettes de fonctionnement

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts MP – DM – PAR – N	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		338 087,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	336 600,00	369 793,30	120 000,00	0,00	-179 193,30
76	Autres produits de gestion courante (3)	1 487,47	7 700,36	0,00	0,00	-6 202,60
Total des recettes de gestion des services		338 087,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes utiles		338 087,47	397 493,66	120 000,00	0,00	-179 396,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		161 802,53				
Total des recettes de fonctionnement cumulée		499 890,00	599 296,19	120 000,00	0,00	-179 396,19

Les différentes recettes du syndicat sont versées par trois financeurs pour l'équilibre de l'exercice.

- 74- Dotations et participations : 509 793.30 €

Pour équilibrer l'exercice, la participation des intercommunalités est calculée sur la base des dépenses prévues en fonctionnement – recettes prévues en fonctionnement, selon une clé de répartition. La communauté de commune des Balcons du Dauphiné a versé une participation d'un montant correspondant à 101 062 € (clé de répartition 77.74 %). La communauté de commune de Bugey Sud a versé une participation d'un montant de 28 938 € (clé de répartition 22.26 %).

La CNR participe aux dépenses de fonctionnement de l'exploitation des ouvrages selon une convention signée en décembre 1985 entre la Compagnie Nationale du Rhône et le Syndicat. :

En rive droite (station de Saint Benoit): 100 % des dépenses d'énergie (électricité) et 84,88 % des autres dépenses de fonctionnement.

En rive gauche (station de Brangues) : 15,75 % des dépenses d'énergie (électricité) et 40,74 % des autres dépenses de fonctionnement.

La participation de la CNR perçue sur l'exercice 2023 est de 181 134.39 €.

Le Fond de Compensation sur la Taxe de la Valeur Ajoutée (FCTVA) a généré une recette de 198 658.91 € correspondant aux dépenses de fonctionnements 2021 éligibles au FCTVA et au rattrapage des années antérieures (2017 à 2020).

- 75- Autres produits de gestion courante : 7 700.36 €

Cet article correspond au versement par la CNR sur l'énergie réservée. Cette somme n'est pas maîtrisée, elle est en rapport avec la production de l'énergie par les ouvrages de la CNR.

3- Les dépenses d'investissement

III - ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (R - DR - PAR.A.S.)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations opérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations opérées hors AP
TOTAL	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporées (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Opé de liaison : affectation (SA, Négie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre secteurs (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : 0001 Solde d'exécution réaffecté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulée	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00

Sur l'exercice 2023, il n'y a pas eu de dépense d'investissement pour le syndicat.

4- Les recettes d'investissement

III - ADOPTION DU CA		SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES			III
					A
Chapitre		Crédits ouverts (RP - OR - RARH-J)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		7 407,27	6 590,10	0,00	817,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 139)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1689 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
139	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7,27	0,00	0,00	7,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7,27	0,00	0,00	7,27
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7,27	0,00	0,00	7,27
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 400,00	6 590,10	0,00	809,90
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 400,00	6 590,10	0,00	809,90
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 142,73	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		9 550,00	8 732,83	0,00	817,17

- 28- Dotations aux amortissements : 6 590.10 €

Il s'agit de la recette issue de l'amortissement du matériel du syndicat (régularisation amortissement remorque, bateau, moteur, dispositif vannes).

Le résultat pour la section d'investissement est de 8 732.83 €.

1, Square Emile Richerd -
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02- 03 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Il convient d'affecter le résultat cumulé excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 d'un montant de 304 458.89 €

- A la section de fonctionnement : au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » pour un montant de 164 458.89 €.
- A la section d'investissement : au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 140 000 €.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02- 04 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 non assujetti à la TVA (nomenclature M57)

Le Président invite les membres du syndicat à examiner le budget primitif de l'exercice 2024, dont l'extrait figure en **annexe n°4**, tel que décrit dans la note de présentation pour l'approbation du budget primitif (**annexe n°5**)

Monsieur le Président propose à l'occasion du vote du budget 2024 de l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre (hors dépense du personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune de ces sections (limite fixée par l'article 15117-10-6 du CGCT). Ces virements de crédits feront l'objet d'une décision.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

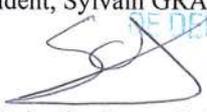
- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe n° 4

Syndicat mixte : SYNDICAT RHONE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007920000016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de LA TOUR DU PIN

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT DU RHONE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	168 740,00	160 007,17
	+	+

REPORTS		0,00		0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=		8 732,83
	Total de la section d'investissement (2)	168 740,00		168 740,00

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	526 840,00	362 381,11
	+	+

REPORTS		0,00		0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si déficit)	(si excédent)
		=		164 458,89
	Total de la section de fonctionnement (3)	526 840,00		526 840,00

	TOTAL DU BUDGET (4)	695 580,00	695 580,00
--	----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	7 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
2313	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2315	0,00	0,00	0,00	38 740,00	0,00	0,00	38 740,00	38 740,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses réelles	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 407,27	0,00	20 007,17	0,00	20 007,17
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
165 Dépôts et cautionnements reçus	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00
2815731 Matériel roulant	7 000,00		0,00	0,00	0,00
28158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		20 000,00	0,00	20 000,00
28188 Autres immo. corporelles	400,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-86 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	499 900,00	0,00	0,00	526 340,00	0,00	0,00	526 340,00	526 840,00
011	Charges à caractère général (4)	475 980,00	0,00	0,00	492 800,00	0,00	0,00	492 800,00	492 800,00
60612	Energie - Electricité	240 000,00	0,00		225 000,00	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	130,00	0,00		10 800,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	187 300,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	3 500,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	40 050,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	450,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		4 700,00	0,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	300,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	3 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	11 120,00	0,00		11 540,00	0,00		11 540,00	11 540,00
65311	Indemnités de fonction	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	11 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		520,00	0,00		520,00	520,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	20,00	0,00		20,00	0,00		20,00	20,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		491 000,00	0,00	0,00	504 340,00	0,00	0,00	504 340,00	504 340,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00		2 500,00			2 500,00	2 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	0,00		2 500,00			2 500,00	2 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00			0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
Total des dépenses réelles		492 500,00	0,00	0,00	506 840,00	0,00	0,00	506 840,00	506 840,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00			0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 400,00			20 000,00			20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 400,00			20 000,00			20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 400,00			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	338 600,00	0,00	337 200,00	0,00	337 200,00
744	FCTVA	0,00	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00
74751	Participation GFP de rattachement	101 062,00	0,00	101 062,00	0,00	101 062,00
74758	Participation autres groupements	28 938,00	0,00	28 938,00	0,00	28 938,00
74773	Participation FEADER	21 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
747888	Autres	185 600,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 497,47	0,00	1 501,11	0,00	1 501,11
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 494,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
75888	Autres	3,47	0,00	1,11	0,00	1,11
	Total des recettes de gestion des services	338 097,47	0,00	338 701,11	0,00	338 701,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	499 900,00	0,00	0,00	526 840,00	0,00	0,00	526 840,00	526 840,00
011	Charges à caractère général (3)	475 980,00	0,00	0,00	492 800,00	0,00	0,00	492 800,00	492 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	11 120,00	0,00	0,00	11 540,00	0,00	0,00	11 540,00	11 540,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	491 000,00	0,00	0,00	504 340,00	0,00	0,00	504 340,00	504 340,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
	Total des dépenses réelles	492 500,00	0,00	0,00	506 840,00	0,00	0,00	506 840,00	506 840,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 400,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	7 400,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

526 840,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	336 600,00	0,00	337 200,00	0,00	337 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 497,47	0,00	1 501,11	0,00	1 501,11
	Total des recettes de gestion des services	338 097,47	0,00	338 701,11	0,00	338 701,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
	Total des recettes réelles	338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

164 458,89

Total des recettes de fonctionnement cumulées

526 840,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 407,27	0,00	20 007,17	0,00	20 007,17
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	8 732,83
---	-----------------

Affectation au compte 1068 (8)	140 000,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	168 740,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								168 740,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Le budget primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, équilibre, sincérité. Il doit être voté en assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suit son approbation. Par cet acte, le Président (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. En cours d'exercice, il est possible de prendre des décisions modificatives afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Le budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement, qui se composent chacune de dépenses et de recettes.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le budget du syndicat est sous la nomenclature M57.

Le rapport des orientations budgétaires (ROB) a été présenté et débattu en séance du conseil syndical du 29 février 2024. Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Le budget primitif du syndicat s'équilibre grâce à un excédent de fonctionnement 2023. Afin de permettre de maîtriser les participations des EPCI (CCBD et CCBS), l'excédent de fonctionnement sera en partie inscrit en recette de fonctionnement, au chapitre 02 « excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur ». La seconde partie de l'excédent de fonctionnement 2023 sera provisionnée dans la section investissement « 1068 - excédent de fonctionnement ».

LE BUDGET PRIMITIF 2024 DU SYDCEHR

Le Budget primitif 2024 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	526 840,00	526 840,00
INVESTISSEMENT	168 740,00	168 740,00
TOTAL	695 580,00	695 580,00

1- Les dépenses de fonctionnement

Le budget prévisionnel augmente d'environ 37 % par rapport au BP 2023.
Cette hausse concerne principalement le chapitre 68 dotations aux amortissements.

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée H	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	499 900,00	0,00	0,00	526 840,00	0,00	0,00	526 840,00	526 840,00	
011	Charges à caractère général (3)	475 600,00	0,00	0,00	492 800,00	0,00	0,00	492 600,00	492 600,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA : Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	11 120,00	0,00	0,00	11 540,00	0,00	0,00	11 540,00	11 540,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	491 000,00	0,00	0,00	504 340,00	0,00	0,00	504 340,00	504 340,00	
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (ventil-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	
	Total des dépenses réelles	492 600,00	0,00	0,00	506 840,00	0,00	0,00	506 840,00	506 840,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 400,00			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	7 400,00			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement courantes										526 840,00

- 011-Les charges à caractère général : 492 800 €

Il s'agit du premier poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges tels que l'électricité, la fourniture du petit équipement, fourniture administrative, la gestion des ouvrages, les contrôles et maintenance, les assurances, les frais d'étude, les frais de secrétariat, les annonces et insertions, fêtes et cérémonies/réception et frais de télécommunication.

Ce chapitre augmente d'environ 4 % par rapport au BP 2023.

- 65- Autres charges de gestions courantes : 11 540 €

Les charges comprennent l'indemnité élus et les cotisations Ircantec, CSG et CRDS.
Les charges sont similaires à l'année précédente.

- 66-Les charges financières : 2 500 €

Les charges financières correspondent aux frais des intérêts de la ligne de trésorerie contractée pour palier au versement des participations de la CNR sur les factures de fonctionnement en N+1. Ce chapitre est supérieur au prévisionnel du BP 2023 (+ 66 % en raison du taux Euribor non maîtrisé et élevé sur l'exercice 2023).

- 68-Dotations aux amortissements : 20 000 €

Les acquisitions de matériels et outillages techniques en investissements sur l'exercice 2024 doivent être amorties dès la première utilisation conformément à la délibération 2022-04-02 durée des amortissements (nomenclature M57). L'acquisition des transformateurs, le remplacement des 8 bouteilles des centrales hydrauliques et le disjoncteur basse tension sur transformateur qui alimente les pompes devront être amortis sur une durée de 10 ans.

2- Les recettes de fonctionnement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	337 200,00	0,00	337 200,00	0,00	337 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 497,47	0,00	1 501,11	0,00	1 501,11
Total des recettes de gestion des services		338 097,47	0,00	338 701,11	0,00	338 701,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	23 680,00	0,00	23 680,00
Total des recettes réelles		338 097,47	0,00	362 381,11	0,00	362 381,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						164 458,69
Total des recettes de fonctionnement cumulées						526 840,00

Les recettes du syndicat sont essentiellement versées par 3 financeurs (CCBD, CCBS et la CNR) pour l'équilibre de l'exercice.

- 74-Dotations et participations : 337 200 €

- **Participations EPCI** : Pour équilibrer l'exercice, la participation des intercommunalités est calculée sur la base des dépenses prévues en fonctionnement moins les recettes prévues en fonctionnement, selon une clé de répartition. Grâce au report d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur en recette de fonctionnement, les participations des 2 EPCI sont équivalentes au BP 2023.

Participation CNR : La CNR participe sur les dépenses de fonctionnement de l'exploitation des ouvrages selon une convention signée en décembre 1985 entre la CNR et le syndicat :

En rive droite (station de Saint Benoit) : 100 % des dépenses d'énergie (électricité) et 84.88 % des autres dépenses de fonctionnement.

En rive gauche (station de Brangués) : 15.75 % des dépenses d'énergie (électricité) et 40.74 % des autres dépenses de fonctionnement.

La recette de fonctionnement est estimée à 160 000 €, en diminution par rapport au BP 2023 en raison du prix du Mwh des charges électricité négociées à la baisse pour l'année 2024 lors du marché subséquent n°1 et de l'inscription d'acquisition de matériels et outillages techniques en investissement.

Subventions : Le financement de l'étude des ouvrages hydraulique et la situation financière du syndicat avec l'élaboration d'un schéma directeur est subventionnable. Il est attendu des recettes en matière de subventions (LEADER 60 % du montant TTC soit 21 000 €) et Département de l'Isère de 16 % du montant TTC soit 5 600 €).

FCTVA : Le versement du Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) est automatisé depuis le 01/01/2023. Il est versé en année N-2 selon les comptes éligibles. Le syndicat a perçu en début d'exercice 2024 la somme de 20 666.56 € correspondant au compte 6152 entretien et réparation.

- 75- Autres produits de gestion courante : 1 501.11 €

Ce chapitre correspond au versement par la CNR d'une redevance sur l'énergie réservée. Cette somme n'est pas maîtrisée, elle est en rapport avec la production d'énergie par les ouvrages de la CNR. Ce chapitre est similaire par rapport au BP 2023.

- 77-Produits spécifiques : 23 680 €

Il s'agit des mandats annulés sur l'exercice antérieur :

Réévaluation du contrat responsabilité civil par l'assurance Groupama, la cotisation versée sur l'exercice 2023 a été remboursée (3 126.27 €) puis remandatée sur l'exercice 2024.

Avoir sur la facture de fourniture électricité (20 552.74 €) pour la station de Brangués correspondant en rive gauche au mois d'octobre 2023.

- 002-Excédent de l'exercice antérieur : 164 458.89 € inscrit en recette de fonctionnement.

3- Les dépenses d'investissement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CROITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Cpte de liaison : affectation (SA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	9 550,00	0,00	0,00	168 740,00	0,00	0,00	168 740,00	168 740,00	
040 Opérations ordre bilan, ordre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
0001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									168 740,00

Le chapitre 23 « immobilisations en cours » des dépenses d'investissement prévoit une écriture pour le remplacement du transformateur HTA, du disjoncteur basse tension qui alimente les pompes et les 8 bouteilles des centrales hydrauliques. Ce chapitre est éligible au FCTVA. Pour équilibrer le chapitre avec les recettes d'investissement, il sera inscrit la somme de 168 740 €.

4- Les recettes d'investissement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		7 407,27	0,00	20 007,17	0,00	20 007,17
019	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 168 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1069)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 168)	7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
18	Cpte de saison : affectation (BA, rége)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7,27	0,00	7,17	0,00	7,17
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 400,00		20 000,00	0,00	20 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						8 732,83
Affectation au compte 1069 (8)						140 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées						168 740,00

Le chapitre 1068 « excédent de fonctionnement » est alimenté par le virement de l'excédent 2023 de la section de fonctionnement soit 140 000 €

Il sera inscrit en prévisionnel sur le chapitre 28 « dotation aux amortissements » la somme de 20 000 € générant une recette d'investissement correspondant à l'amortissement inscrit au chapitre 68 des dépenses de fonctionnement.

L'excédent d'investissement reporté (chapitre 001) de l'exercice 2023 s'élève à 8 732.83 €.

1, Square Emile Richerd -
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUUD Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02-05 PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITES 2024

Le Président propose de définir pour l'année 2024 la participation des intercommunalités de la manière suivante, soit :

EPCI	Compétence PI
CCBD (77,74%)	101 062,00
CCBS (22,26%)	28 938,00
TOTAL	130 000,00

(dépenses BP 2024 – recettes BP 2024 + excédent reporté) = participations EPCI

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUÉ Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

**2024-02-06 INDEMNITE A VERSER A LA PERSONNE ASSURANT LA COMPTABILITE
ADMINISTRATIVE**

Par délibération en date du 22 mai 2001 et du 21 avril 2008, le comité syndical avait fixé le montant de l'indemnité mensuelle à verser à l'agent exerçant la fonction comptabilité administrative ».

Au regard de l'augmentation constante de la charge de travail, le Président propose de réévaluer le montant de cette indemnité pour la fixer à 400 € brut mensuel, indexée sur l'indice 100, à compter du 1^{er} avril 2024.

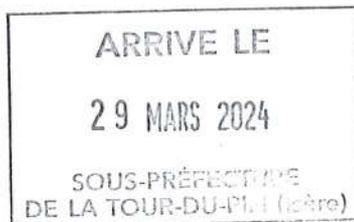
Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

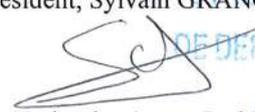
- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL





SYNDICAT DE
DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT RHONE

1, Square Emile Richerd -
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du cinq mars deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Date d'affichage de la convocation : 05/03/2024

Présents : BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, LUZET Frédérique supplée par MORALES Lucien, MAURIN Paul, MOREL Eric, PERRIER Christophe, POURTIER Annie supplée par MICHOUÉ Eric, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absent excusé ayant donné pouvoir : COCHONAT Pierre à Henri SOUDAN,

Absent excusé : GUILLET Laurent,

Absents : CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 13 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël Bordel. Ce dernier accepte.

2024-02-07 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN RHONE /CHANGEMENT TRANSFORMATEURS

Le Président expose que le transformateur électrique N°1 de la rive gauche (qui alimente la pompe n°1 et la pompe n°2) est à l'arrêt et consigné. Cela fait suite à une constatation de points de corrosion lors d'une prestation de maintenance des ouvrages de cette même rive gauche en septembre 2023. Par ailleurs, le second transformateur (qui alimente les pompes n°3 et n°4) donne également des signes de vieillissement. Le syndicat a pour ambition d'investir rapidement dans un transformateur neuf en lieu et place du transformateur 1 et profiter de la désinstallation du transformateur 1 actuel pour envisager un reconditionnement en usine.

Le Président indique que le remplacement des transformateurs est estimé à 130 000 € HT. Les transformateurs sont subventionnables avec 80 % d'aide : Région AuRa / plan Rhône-Saône – Feder.

Le Président propose au Comité Syndical de solliciter la demande de subvention au titre du plan Rhône-Saône Feder.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin,
le 22 mars 2024

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL

SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT RHONE